

COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE REGLEMENT PARTICULIER COURSE DE COTE VHC DE SEYSSEL – MONT DES PRINCES 20, 21 et 22 mai 2011

Version 1.1 - 12/04/2011

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

L'Association Sportive Automobile MONT DES PRINCES (Organisateur Administratif) organise les 20,21 et 22 mai 2011 une épreuve automobile Nationale avec participation étrangère (NPEA) de Véhicules Historiques de Compétition, dénommée :

COURSE DE COTE VHC DE SEYSSEL – MONT DES PRINCES

Cette épreuve compte pour La Coupe de France de la Montagne
Et pour le CHALLENGE INDICE DE PERFORMANCE 2011.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Rhône-Alpes et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° 86 en date du 8 mars 2011

Comité d'Organisation

Présidents d'honneur : Monsieur Christian MONTEIL Président du Conseil Général de Haute-Savoie
Monsieur Gilles PILLOUX Maire de Seyssel

Président : Jean-Claude PEUGEOT

Vices-Présidents : Jean-Luc ALFERO, Alain BERTHET, Pierre CHIARIGLIONE, Philippe REVILLON

Trésorière : Marie-Paule MUGNIER

Secrétaire Général : Jean VERRIER

Organisateur Technique : Jean-Claude PEUGEOT, Jean-François MONTMASSON suppléant

Responsable matériel : Jean-Luc BALTHAZARD, Patrick BOUVIER

Responsable commissaires : Jean-François MONTMASSON

Membres : Martine RICK-PLACE, Valérie LELONG, Jacques DAYEZ, Pierre VERCHERE, Luc LAGIER, Yvan MIRAND, Jean-Pierre AMATE et les bénévoles de l'ASA Mont des Princes

ADRESSES

Secrétariat de l'épreuve : ASA MONT DES PRINCES

c/o M. Jean VERRIER 6 rue Brocard 74000 ANNECY Tél. 04.50.32.98.08 Fax 04.50.32.98.08

Courriel : asa.montdesprinces@gmail.com

Accueil général, contrôles administratifs

Lieu : Maison Familiale et Rurale (MFR), La Ferme du Château 6 r Oudets 74910 Seyssel

Dates : 20, 21 mai 2011

Horaires : Le 20 mai : 14H00 – 19H30

Le 21 mai : 7H00 – 9H00

Remise des Prix

Lieu : Salle des Fêtes, 2 chemin La Fontaine 74910 Seyssel

Permanence de l'épreuve, salle de presse

Lieu : Maison Familiale et Rurale (MFR), La Ferme du Château 6 r Oudets 74910 Seyssel

Contacts téléphoniques : PEUGEOT Jean-Claude : 06.86.74.92.63

BERTHET Alain : 06.60.48.91.57

PILLOUX Gilles : 06.11.16.16.18

Siège du Collège des Commissaires Sportifs

Lieu : Maison Familiale et Rurale (MFR), La Ferme du Château 6 r Oudets 74910 Seyssel

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs Michel PETTEX lic n° 3307
Membres du Collège des Commissaires Sportifs Marc FERRARI lic n° 134817
..... en attente lic n°
Directeur de Course Jean-François BARRET-BOISBERTRAND lic n° 2025
Directeur de Course Adjoint Marc CURRAT lic n° 5171
Commissaire Technique spécialisé VH responsable VHC Patrick TERMINARIAS lic n° 18237
Chargés des relations avec les officiels Martine RICK-PLACE lic n° 188141
Pierre CHIARIGLIONE lic n° 165909
Chargés des relations avec les concurrents Alain BERTHET lic n° 11586
Jean-Luc ALFERO lic n° 161734
Observateur FFSA en attente
Chargé de la mise en place des moyens Jean-François MONTMASSON lic n° 3842
Suppléant Jean-Claude PEUGEOT lic n° 178366
Chargé des relations avec les commissaires : Jean-François MONTMASSON lic n° 3842
Chargé de la remise des Prix Alain BERTHET lic n° 11586
Chargé des relations avec la presse Philippe REVILLON lic n° 43818
Gilles PILLOUX lic n° 175132
Moyens informatiques en attente
Médecin Dr André BECHET
Sécurité Médicale GIPS 74

1.2P. HORAIRES

Lundi 16 mai 2011 à minuit : Clôture des engagements

Jeudi 19 mai 2011 : publication de la liste des engagés

Vendredi 20 mai 2011 à Seyssel

14H00 - 19H00 Vérifications administratives Maison Familiale et Rurale de Seyssel (MFR)

14H15 – 19H15 Vérifications techniques Ecole Primaire de Seyssel

20H00 1^{ère} réunion du Collège des C.S Maison Familiale et Rurale de Seyssel (MFR)

Samedi 21 mai 2011 à Seyssel

8H00 – 10H30 Vérifications administratives

8H15 – 10H45 Vérifications techniques

11H15 Affichage de la liste des autorisés à prendre le départ près du parc fermé devant la MFR

12H15 Briefing aux pilotes

Samedi 21 mai 2011 : 2 montées d'essais chronométrés à partir de 12H30. Une monte de course à l'issu des essais chronométrés.

Dimanche 22 mai 2011 : 2 montes de course à partir de 9H00

Ces horaires et le nombre de montes sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par la Direction de Course.

Les divers panneaux d'affichage se situeront : près du parc fermé, près de la ligne de départ, près du podium.

Horaires de fermeture de route :

Samedi 21 mai 2011 : 11H00 – 19H30

Dimanche 22 mai 2011 : 8H00 – 14H30

ARTICLE 2P. VOITURES ADMISES

Le nombre de voitures admises est fixé à 50

Sont admises les voitures homologuées en VHC et titulaires d'un Passeport Technique Historique (PTH), à la date de clôture des vérifications techniques, conformes au règlement standard des Courses de Côte VHC (voir "Conditions d'admission des voitures").

Sont admises dans un classement séparé, les voitures en conformité pour participer à un rallye Classic.

ARTICLE 3P. SECURITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.
Les voitures de Tourisme et les voitures GT auront la possibilité d'enlever les pare-chocs.

Equipement des pilotes conforme à la réglementation FFSA.

ARTICLE 4P. PUBLICITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.

ARTICLE 5P. LICENCES

Voir réglementation générale.

ARTICLE 6P. ASSURANCES

Voir règlement standard Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 7P. PARCOURS

Les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du sport, devront être respectées dans toutes les épreuves.

La Course de Côte de Seyssel-Mont des Princes se court sur la D57 de la sortie de SEYSSEL en direction de DROISY sur une longueur de 4,4 Kms.

DEPART : sur la D57 en direction de DROISY 600 m après la sortie du parc fermé

ARRIVEE : sur la D57 700 m avant l'entrée de DROISY

Parc fermé & Parc de départ : rue François DOCHE

La Pré-Grille se situe à 200 m après la sortie du parc fermé.

ARTICLE 8P. INSCRIPTIONS

Cf. Article 8 du règlement National.

Les frais de participation sont fixés à 350 € réduits à 175 € avec publicité de l'organisateur.

Date de clôture des engagements : le Lundi 16 mai 2011 à minuit (date du cachet de la poste faisant foi).

Si à cette date le nombre des engagés est inférieur à 20, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient alors immédiatement prévenus de cette décision.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une photocopie de la 1^{ère} et de la 10^{ème} page du PTH.

ARTICLE 9P. CONTROLE ADMINISTRATIF

Les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH de la voiture dûment visée par la FFSA, ainsi que le passeport technique ou, pour les concurrents étrangers, PTH accompagné du visa de l'ASN et du certificat médical.

ARTICLE 10P. VERIFICATIONS

Vendredi 20 mai 2011 à Seyssel

14H00 - 19H00 Vérifications administratives Maison Familiale et Rurale de Seyssel (MFR)

14H15 – 19H15 Vérifications techniques Ecole Primaire de Seyssel

Samedi 21 mai 2011 à Seyssel

8H00 – 10H30 Vérifications administratives

8H15 – 10H45 Vérifications techniques

ARTICLE 11P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

11.1P. DISPOSITIONS GENERALES

Conforme au règlement standard Courses de Côte.

11.2P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

11.2.1P. Ordre de départ

Pour les essais et la course, les concurrents de l'épreuve VHC partiront devant les concurrents de l'épreuve de régularité.

11.2.2P. Essais

Tous les concurrents sont tenus d'effectuer au moins une montée d'essais de bout en bout.

11.2.3P. Carburants – Pneumatiques – Equipements

Conforme au règlement standard Courses de Côte et annexe K en ce qui concerne les pneumatiques.

11.2.4P. Numéros de course

Conforme au règlement standard Courses de Côte.

11.2.5P. Echauffement des Pneumatiques

Conforme au règlement standard Courses de Côte.

11.2.6P. Conférence aux pilotes (briefing)

Briefing obligatoire le Samedi 21 mai 2011 à 12H15

11.2.7P. Pénalités

Conforme au règlement standard courses de côte.

11.2.8P. Classements

Pour les essais chronométrés

Le classement des essais s'effectuera sur la base du meilleur temps des essais des 2 manches.

Afin de faciliter le déroulement de l'épreuve, le départ des montées de course se fera dans l'ordre du classement des essais, le concurrent le plus lent partant en premier.

Pour la course

L'épreuve se disputera en trois manches et le classement sera établi en fonction du meilleur temps réalisé sur une manche.

Pour prétendre à être classés, les concurrents devront avoir effectué au moins une montée de course.

Il ne sera pas établi de classement scratch.

Les classements seront établis de la façon suivante :

- Un classement du Challenge Historique de la Montagne de la FIA (éventuellement)
- Un classement séparé pour chacune des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 sans division de classe.
- **Un classement pour le Challenge Indice de Performance.**
- **Un classement séparé pour les « classic » qui ne devront jamais figurer au classement des VHC**

ARTICLE 13P. PRIX

Tous les concurrents classés seront récompensés.

ARTICLE 14P. DISTRIBUTION DES PRIX

Elle aura lieu le dimanche 22 mai Salle des Fêtes de Seyssel une heure après l'affichage des résultats.